Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

N° 42
Série B

LAUSANNE
20 octobre 1917

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique neuchâteloise. — Chronique jurassienne. — Revue étrangère : France. Allemagne. Divers. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Examens des écoles primaires du Canton de Genève. — Récitation. — Rédaction-Composition. — Comptabilité. — L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Comité S. P. V. — Le samedi 13 octobre a eu lieu la séance de transmission des pouvoirs. Le comité sortant de charge, après avoir liquidé les affaires en cours et fait vérifier les comptes par la commission désignée à cet effet, a remis ses fonctions au Comité élu par l'Assemblée générale, tenue à Lausanne, le 15 septembre dernier.

Ce dernier s'est constitué comme suit :

1. M. Albert Rochat, Cully, président,
2. M. Jules Gindroz, Avenches, vice-président et caissier,
3. Mme Mœnnoz-Pidoux, Lausanne, secrétaire,
4. Mlle Rosalie Baudat, Grandson, bulletinière,
5. M. Albert Roulier, La Rippe, correspondant à l'Educateur. L. G.

*** **Aux lecteurs de l'Educateur.** — Nous sommes arrivés au terme de notre mandat. Nos règlements ont ceci de bon qu'ils ne permettent pas au Comité de rester plus de trois ans en fonctions : il est renouvelé intégralement et n'est pas rééligible. Ce système paraît à première vue défectueux, mais si l'on examine avantages et inconvénients, on reconnaît que cette façon de procéder est encore la meilleure.

En quittant nos fonctions de membre du Comité S. P. V., nous abandonnons aussi celle de correspondant vaudois à l'Educateur et de secrétaire du Comité de rédaction de ce journal. Quand nous avons accepté cette charge il y a trois ans, nous aurions préféré la laisser à un collègue ayant plus d'aptitudes que nous comme chroniqueur, car nous sentions que ce n'était pas facile de renseigner un peu exactement le corps enseignant. Nous aurions aimé le faire mieux, mais la faute en a été aussi aux collègues qui ont oublié de nous annoncer ce qui s'est passé d'intéressant dans leur cercle d'activité.

Cependant plusieurs d'entre eux se sont fait un devoir de nous nantir des faits importants touchant à notre vie scolaire et nous les en remercions bien vivement. Nous remercions aussi tout particulièrement le Rédacteur en chef qui a toujours accepté avec empressement nos articles.

Notre successeur vient d'être désigné en la personne de M. Albert Roulier, instituteur à la Rippe. Nous prions en conséquence les collègues de bien vouloir prendre bonne note de la chose et de lui adresser à l'avenir toute correspondance relative à la chronique vaudoise. L. Grobéty.

⁂ **Société vaudoise des maîtres secondaires.** — Le Comité de cette société s'est constitué comme suit pour la période 1917-18 : Président, M. P. Dubois, directeur du collège, Aubonne ; vice-président, M. Ch. Gilliard, directeur du Gymnase classique; caissière, Mlle L. Payot, prof., Vevey ; secrétaire, M. P. Martin, professeur à l'Ecole normale, Lausanne ; M. L. Baudin, directeur des écoles, Orbe.

⁂ **Un rêve réalisé.** — *Le concert du Chœur mixte du corps enseignant de Vevey, Montreux et environs.* — En lisant dans les journaux de la Suisse allemande le compte rendu des concerts donnés par divers « Lehrergesangvereine », en voyant qualifier d'admirables, d'incomparables, les masses chorales constituées par nos collègues de Berne et de Zurich, nous avons souvent songé avec mélancolie à ce que nous pourrions faire d'analogue en Suisse romande, dans le canton de Vaud notamment, où l'Ecole normale a eu l'honneur de former, avec notre vénéré maître Denéréaz et avec M. Ch. Troyon, des générations de chanteurs stylés et cultivés. Sans doute, de très honorables tentatives ont été faites ; à l'occasion de nos congrès et dans quelques concerts de bienfaisance, nous avons entendu de fort beaux chœurs mixtes d'institutrices et d'instituteurs ; mais toute extension sérieuse de ces essais était restée vaine jusqu'ici. La raison (pourquoi ne pas la dire) : les messieurs ne venaient pas aux répétitions.

Or nous avons eu le privilège, dimanche 14 courant, d'entendre pour la première fois chez nous un grand concert vocal donné par un Chœur mixte du corps enseignant ; et avec quelle perfection dans l'exécution et quelle maîtrise dans la direction ! Directeur, chanteurs, solistes, accompagnatrice, tous des maîtres et des maîtresses primaires ! Le nom de cette société ? le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey et environs, renforcé par celui de Montreux. Le lieu du concert ? la superbe salle du Casino du Rivage à Vevey. Le public ? 900 personnes, salle comble.

Et quel programme ! Doret, Barblan, Sinigagglia, Schubert, Gluck, C. Frank, Schumann, H. de Senger, Jaques-Dalcroze, faisant défiler toute la gamme sublime des émotions que le chœur mixte seul peut donner, quand il est suffisamment nourri et bien stylé. Or Vevey a le privilège de posséder en notre collègue et ami H. Lang, ancien élève du Conservatoire de Munich, un maître dont beaucoup de très grandes villes pourraient être fières. Lisez dans *Musique et Musiciens* le jugement porté sur lui par G. Doret, et vous verrez que je n'exagère pas. Il *vit* sa musique avec passion, c'est-à-dire avec souffrance, mais il trouve dans une justesse absolue, dans une fusion remarquable des voix, dans une intensité rare d'expression, fruit de l'enthousiasme qu'il finit par communiquer à

ses chanteurs, la plus belle, la plus haute des récompenses. Et quand les chanteurs sont des collègues et se soumettent de bonne grâce à la rude discipline qu'exige la préparation d'une exécution fouillée et parfaite (et l'on sait quel prestige il faut posséder pour imposer cette discipline dans de telles conditions), je vous le dis, le résultat porte en soi une satisfaction qui doit faire oublier maintes ingratitudes que la vie n'épargne pas à ceux qui sortent du rang.

Et que dire des solistes ! La voix perlée de Mlle Nicod, la voix chaude et la fine diction de Mlle Perréaz, le magnifique et puissant soprano de Mlle Zimmermann, leur distinction faite de simplicité à toutes trois, ont fait un plaisir immense rehaussé encore par l'accompagnement impeccable, discret et expressif à la fois, de Mlle Jayet. N'y aurait-il pas dans tout cela, accompli sans effort apparent et comme en se jouant, devant une salle enthousiaste, matière à de longs développements dans l'organe des instituteurs romands ?

Aussi bien n'est-ce pas là un compte rendu musical. Nous n'avons voulu que souligner la réconfortante leçon de cette journée. Nous sommes suffisamment renseignés pour affirmer que les splendides Chœurs mixtes d'institutrices et d'instituteurs de Berne et de Zurich ont été l'un des éléments auxquels nos collègues de ces deux villes doivent la belle considération dont ils jouissent dans leurs cités respectives. Et précisément, dans la réunion intime qui a suivi le concert de Vevey, M. Forestier, président de la Commission scolaire de cette ville, a prononcé ces mots au cours d'une vibrante allocution : « Jusqu'ici nous vous appréciions certes beaucoup ; mais aujourd'hui nous sommes fiers de vous ».

Cette parole symptomatique, nous la répétons à notre tour : Chers collègues, chers amis de Vevey et de Montreux, nous sommes fiers de vous. Merci au nom de tous ! E. B.

CHRONIQUE GENEVOISE

Cinquantenaire de la S. P. G. — La Société pédagogique genevoise, fondée en 1867, arrive au terme de sa cinquantième année d'existence. A cette occasion elle organise pour le samedi 20 octobre, à la Maison communale de Plainpalais, une modeste fête commémorative. Le programme comprend un repas en commun suivi d'une représentation de *Pour et contre*, pièce de circonstance en deux actes, musique et accompagnement de M. Jaques-Dalcroze, avec le concours de quelques-uns de ses élèves. *Communiqué.*

La Rédaction de l'Educateur présente à la Société jubilaire ses félicitations et ses vœux. Elle se réjouit de l'activité féconde que la sœur aînée des sections genevoises de la S. P. R. déploie dans la recherche des meilleures méthodes d'éducation et dans la solution de tous les problèmes qui se rattachent à l'école, et exprime le souhait que la collaboration dans l'œuvre commune entre elle et notre organe romand devienne toujours plus active. Longue vie et prospérité à la S. P. G.

*** **Société pédagogique genevoise.** — La séance du 19 septembre a été consacrée à la lecture d'un travail de M. E. Duvillard sur « la compétence pédagogique de l'Etat dans les questions d'éducation. » L'auteur croit l'Etat incapable d'assurer à lui seul, sans la collaboration soutenue et intime des éducateurs, les

progrès de l'éducation et de l'enseignement. L'Etat est compétent pour assurer les progrès de l'hygiène et un niveau de vie plus élevé chez les enfants. Il a réussi pleinement dans cette voie. Il a échoué dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. L'auteur apporte à l'appui de sa thèse des exemples de cette stérilité malencontreuse. Il demande comme remède à cette situation la création d'une commission permanente d'étude des projets de réforme de l'enseignement et des méthodes nouvelles[1]; la création d'un laboratoire de pédagogie expérimentale. La première des conclusions n'a pas rencontré l'adhésion de tous les participants. Le laboratoire a emporté les suffrages de l'assemblée, et une commission a été nommée pour étudier la réalisation pratique de cette proposition.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Nécrologie. — Deux excellentes et distinguées institutrices neuchâteloises sont décédées il y a peu de temps :

Mlle Louise Reymond entrait dans l'enseignement en 1878 en débutant à La Béroche. Successivement elle fut institutrice aux Verrières puis dès 1892 dans son village natal de Fleurier. Elle a ainsi donné à l'éducation de l'enfance près de 40 ans de sa vie.

Institutrice énergique et bonne, douée de solides qualités pédagogiques, elle a accompli avec intelligence et dévouement sa tâche d'institutrice.

Mlle Amélie Stoll était une fille de M. Octave Stoll, membre fondateur de la Société pédagogique, ancien inspecteur des écoles, puis longtemps maître de chant dans les écoles de Neuchâtel. Elle débuta aussi en 1878 dans le hameau du Champ du Moulin, puis elle se rendit à la Brévine et, dès 1885, elle fut institutrice dans les écoles de Neuchâtel, où la mort est venue bien promptement interrompre son labeur fécond.

« Modèle de douceur, de patience et de ferme bonté, elle était adorée de ses petits élèves; consciencieuse à l'excès, la tenue de sa classe était irréprochable », voilà le témoignage que rend de cette excellente institutrice M. l'Inspecteur Latour.

A ces deux collègues, tombées en pleine activité et à qui les souffrances physiques ne furent point ménagées, nous adressons encore un hommage ému et respectueux, et à leurs familles, particulièrement à notre collègue actuellement malade, Mlle Marie Stoll, notre sincère et cordiale sympathie ! H. L. G.

⁂ **Caisse de remplacement.** — Le Comité central de la Caisse de remplacement donnant suite à la demande de la Société pédagogique neuchâteloise, vient, dans sa séance du 11 octobre, de prendre les décisions suivantes, qui vont être soumises à l'examen des intéressés :

a) L'indemnité journalière de remplacement sera portée à partir de 1918,
pour les *instituteurs* de fr. 5 à fr. 6 (augmentation 20 %),
pour les *institutrices* de fr. 3.75 à fr. fr. 5 (augmentation 34 %), pour le remplacement des instituteurs comme pour celui des institutrices.

[1] Cette institution existe dans plusieurs cantons suisses sous le nom de Conseil d'éducation (Erziehungsrat). *Réd.*

b) La Caisse prendra à sa charge les remplacements à partir du 4e jour de maladie ; actuellement la Caisse ne commençait de payer l'indemnité, que lorsque le malade avait payé lui-même trois jours de remplacement.

Pour réaliser ces augmentations et ces améliorations, il est indispensable d'augmenter les ressources de la Caisse. A cet effet, il sera demandé, aux autorités cantonales, la revision de l'article 107 de la Loi primaire qui dit :

« La Caisse est alimentée par les cotisations de ses membres et par les sub-
» ventions de l'Etat et des Communes. Ces subventions sont égales l'une et l'autre
» au montant des cotisations payées par les intéressés *et ne peuvent excéder*
» *fr. 8 par membre et par an.* »

Les mots « *ne peuvent excéder fr. 8 par membre et par an* » devront être supprimés dans l'article nouveau. La loi fixera ainsi le principe, et le Règlement d'exécution le chiffre. De plus, le 2e alinéa de l'article 10 du Règlement disant :

« Les excédents des dépenses sont couverts par le Fonds de réserve et le cas
» échéant par une cotisation supplémentaire des intéressés... » serait naturellement supprimé, si la nouvelle rédaction de l'article 107 est admise.

Le Comité propose donc de demander à l'Etat, aux Communes et aux intéressés de consentir à porter la cotisation et les subventions à fr. 12 par membre et par an, ce qui permettra de réaliser les améliorations proposées, si nécessaires, tout en maintenant un équilibre financier normal de la Caisse.

Nous ne doutons pas que les uns et les autres ne consentent à faire les nouveaux sacrifices demandés. H. L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Bienne. — La ville de Bienne accorde, pour 1917, aux fonctionnaires et employés communaux et aux membres du corps enseignant, des allocations de renchérissement sur la base suivante :

Jusqu'à fr. 3000 de traitement : mariés, fr. 400 ; célibataires, fr. 225.

Traitements supérieurs à fr. 3000 : mariés, fr. 375 ; célibataires, fr. 225.

En outre, fr. 60 par enfant âgé de moins de 16 ans.

Pour 1918, on procédera à une revision complète de l'échelle des traitements. Les instituteurs ont demandé, en particulier, que la valeur des prestations en nature — logement, bois, terrain — soit augmentée. Les autorités scolaires reconnaissent sans peine que ces indemnités ne répondent plus à la situation créée par la guerre. A. B.

REVUE ÉTRANGÈRE

FRANCE. — **Le projet de loi sur l'Éducation des adolescents.** — Le ministre de l'Instruction publique, qui avait demandé, l'an dernier, aux maîtres de l'école primaire, réunis dans leurs conférences pédagogiques, leurs libres avis sur la réforme du certificat d'études, les invite, cette année, à étudier, à discuter, dans les mêmes conditions, le projet de loi sur l'éducation des adolescents, soumis le 13 mars 1917 par le gouvernement aux délibérations de la Chambre. C'est une méthode d'administration libérale qui s'affirme. La conférence pédagogique devient Commission consultative de l'enseignement primaire

public. Et c'est justice, les maîtres étant vraiment les collaborateurs de leurs chefs, par la compétence comme par le dévouement.

Les conférences pédagogiques auront, cette année, des discussions plus nourries. Les instituteurs des anciennes classes, mis en sursis d'appel, y rapporteront des armées une expérience approfondie et complétée par les leçons de la guerre. Et c'est d'ailleurs la guerre qui achève de démontrer l'impérieuse nécessité d'une loi organisant en France l'enseignement postscolaire, « maintenant que le pays — comme le dit vigoureusement l'exposé des motifs — doit tirer de ses fils le rendement maximum. » Les maîtres aborderont l'étude qui leur est demandée avec le souci patriotique de préparer la « renaissance » d'une France victorieuse, mais « où la tâche sera double, et l'équipe incomplète », où il faudra mettre plus que jamais en valeur, plus volontairement et mieux qu'auparavant, toutes les forces et capacités de la nation.

A lire le projet de loi et son exposé des motifs, on comprend l'invitation à l'examen, à la critique, à la suggestion, adressée aux maîtres de l'école publique. C'est à eux qu'incombera, en fait, dans la majorité des communes, l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement postscolaire. Ses programmes, très variés, très souples, devront s'inspirer des besoins régionaux et locaux, et ils seront préparés, dans chaque commune, par une commission locale, qui comprendra un ou plusieurs conseillers municipaux, un ou plusieurs délégués cantonaux, un ou plusieurs membres de l'enseignement public, « et, *s'il s'en trouve dans la localité,* » des professionnels, des techniciens. En fait, l'instituteur et l'institutrice seront, presque partout, les chevilles ouvrières du nouvel enseignement national. Le projet prévoit bien que l'enseignement professionnel proprement dit sera donné par des techniciens, que les maîtres « se borneront à suppléer. » On n'en lit pas moins, dans le même texte, que « dans les villages, l'instituteur sera seul pour donner cet enseignement ». L'enseignement postscolaire « aura son centre à l'école »; il entrera « dans le service normal de nos instituteurs ».

Le but de l'enseignement potscolaire est triple : former de bons travailleurs, de bons soldats, de bons citoyens. Education physique, éducation professionnelle, éducation générale, tels sont ses trois objets principaux. « D'autre part, les aptitudes et les besoins varient selon les caractères, les ressources, les habitudes des différentes régions, des différentes localités françaises. Et la circulaire ministérielle du 11 juillet invite les maîtres « à rechercher les mesures à prendre dans chaque canton, à étudier les programmes spéciaux à chaque région, les méthodes à adopter, les difficultés à prévoir, les moyens à employer pour les vaincre. »

Le projet de loi organise aussi l'enseignement postscolaire des jeunes filles. Il met — très justement — sur le même plan, le devoir militaire et le *devoir maternel.* « L'école de l'adolescence doit être tout d'abord, pour tous les jeunes garçons, une école du soldat; pour toutes les jeunes filles, une école des mères. » L'admirable labeur des femmes pendant cette guerre n'est pas étranger à cette affirmation officielle de l'importance de l'éducation des jeunes filles, organisée avec le même soin, dans les mêmes cadres généraux et pendant le même temps que celle des jeunes gens. Ce projet est à sa façon un hommage à la femme française, une sorte de reconnaissance de l'égalité des droits qu'elle a conquise en se donnant à son devoir et à sa patrie. D'après le *Manuel général.*

ALLEMAGNE. — **Le professeur Rein.** — Le 10 août dernier, le professeur Rein, Directeur du Séminaire pédagogique de Iéna, a fêté son 70me anniversaire. A cette occasion, la *Schweizerische Lehrerzeitung* a donné une courte biographie du jubilaire qui intéressera ceux de nos collègues qui ont eu le privilège d'étudier à Iéna et toutes les personnes qui savent l'influence considérable exercée sur le mouvement pédagogique contemporain par le plus illustre représentant de l'herbartianisme.

Rein est né en Thuringe. Il passa par les Universités de Iéna, d'Heidelberg et de Leipzig. Il entra dans la carrière pédagogique en qualité de maître à l'école réale de Barmen. Bientôt Rein fut appelé à l'Ecole normale de Weimar, et, quelques années plus tard, à la direction de l'Ecole normale d'Eisenach. C'est là qu'il publia, avec la collaboration de Pickel et Scheller, *L'année scolaire* dans laquelle il montra par des leçons-types comment les principes éducatifs pouvaient être mis en pratique à l'école primaire. *L'année scolaire* eut un très grand succès et fonda la réputation de Rein, en Allemagne et à l'étranger.

Après la mort de Stoy, Rein fut nommé professeur de pédagogie à l'Université d'Iéna. Il y enseigna tour à tour la morale, la psychologie, la pédagogie générale, la didactique, l'organisation scolaire. En outre, il dirigea le séminaire pédagogique de l'Université et l'école d'application qui y est annexée.

De toute cette activité scientifique sortirent une série de publications importantes : *Esquisse d'une pédagogie, Les fondements de la pédagogie et de la didactique, Les principes essentiels de la morale, Exposé systématique de la science pédagogique* en 2 vol. et surtout le *Dictionnaire de la pédagogie* en 10 volumes.

L'activité pratique de Rein n'en fut pas moins considérable : Il organisa dans plusieurs villes allemandes des cours pour instituteurs. Il est encore président de la Société de Pédagogie scientifique et de la Société des Amis de la Pédagogie *herbartienne*. Maintes fois Rein prit la défense du corps enseignant. Il demanda et obtint l'admission des maîtres primaires dans les Universités. Il ne perdit pas une occasion de réclamer pour les institutrices la même préparation professionnelle que pour les instituteurs et un traitement égal. Il revendiqua énergiquement pour le corps enseignant à tous les degrés une position sociale en rapport avec l'importance de ses fonctions : « Les plus nobles inspirations, dit-il, et les élans du » cœur les plus généreux tombent bientôt à plat quand ils ont à subir jour » après jour les assauts des soucis matériels et les humiliations d'une vocation » qui n'est pas appréciée à sa valeur. » — Rein est partisan d'une école unique qui « pendant six ans accueillerait tous les enfants sans distinction de position sociale et leur offrirait à tous les mêmes moyens de développer leurs aptitudes. »

Rein, parvenu à sa 70me année, peut considérer avec fierté la carrière qu'il a parcourue et il a droit à la reconnaissance du monde pédagogique. J. S.

DIVERS

A Neuhof. — L'Institut de Neuhof comptait, au 31 décembre 1916, 39 élèves, dont 37 internes. Au point de vue des confessions, il y avait 31 protestants et 8 catholiques. 33 élèves parlaient l'allemand, 5 le français et 1 l'italien. Ils se recrutaient dans 16 cantons et demi-cantons; 2 élèves venaient du canton du

Tessin, 1 du canton de Neuchâtel et un autre du canton de Vaud. Parmi les élèves ayant quitté l'établissement, 6 ont commencé un apprentissage et 5 ont été placés chez des paysans. A Neuhof même, 4 élèves se vouaient à l'agriculture et 7 apprenaient le jardinage.

Le personnel enseignant a à surmonter de nombreuses difficultés résultant de la préparation inégale des élèves, dont chacun a fréquenté une autre école. Tandis que l'un, par exemple, manie facilement la table des logarithmes, l'autre a de la peine à se débrouiller avec des nombres dépassant 100. Les élèves étaient divisés en deux classes comptant chacune 2 degrés. En vue de créer l'unité nécessaire, il a fallu commencer, pour plus d'une branche, par le *b a ba*. Le but que s'est tracé l'Institut de Neuhof est d'éduquer et de former des caractères, de faire des élèves des hommes ayant la volonté et le courage d'agir. Il ne s'agit donc pas uniquement de charger leur mémoire, mais surtout de les influencer de manière à en faire des citoyens utiles, à la santé solide et à la volonté bien trempée. Un des principaux moyens est le travail manuel dans les champs, dans la ferme, au jardin, à l'atelier, etc. Là encore il s'agit de vaincre de nombreuses difficultés, la plupart des élèves ne sachant pas manier les outils nécessaires, et beaucoup d'entre eux quittant Neuhof dès qu'on pourrait compter sur eux pour qu'ils fournissent un travail utile. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'il y a, parmi les élèves, des sujets difficiles, à l'égard desquels la direction est obligée de prendre des mesures spéciales. A Neuhof même, ils ont l'occasion d'apprendre à fond le métier agricole et celui de jardinier.

La dépense moyenne par élève a été de fr. 2,66 par jour, tandis que la recette ne s'élevait qu'à fr. 2,11 (pension, subvention, legs), ce qui donne un déficit journalier de 55 cent., suite surtout du renchérissement de la vie.

Le déficit d'exploitation était de fr. 10 148,50 en 1914, de fr. 15 708,84 en 1915 et de fr. 18 544,27 l'année dernière. Les subventions ordinaires s'élevaient, dans les mêmes années, à fr. 7225, 6825 et 9175. Parmi les principales dépenses, le rapport mentionne fr. 18 000 pour la subsistance et fr. 7000 pour les intérêts de l'emprunt hypothécaire de fr. 104 000 et pour les impôts communaux. Aussi la commission de surveillance a-t-elle été amenée à augmenter le prix de la pension (400 fr. au minimum) et à faire des démarches en vue d'une augmentation des subventions de la Confédération, des cantons, des sociétés et des particuliers. Il faudra aussi chercher à augmenter les recettes de l'exploitation, tout en réalisant des économies.

Puisse l'Institut de Neuhof, qui est maintenant de nouveau un établissement dirigé dans l'esprit de Pestalozzi, trouver de nombreux amis et donateurs. Y.

BIBLIOGRAPHIE

Gymnastique du tronc, par Abplanalp, Arthur. 5 minutes d'exercices par jour.

Abplanalp est l'inventeur d'un appareil pour la gymnastique en général, mais plus spécialement pour le tronc. Cet appareil est très ingénieux et se fixe au mur avec un châssis d'arrêt à une paroi plane avec tringles égales.

Voici l'avis d'un médecin de Zurich qui emploie cet appareil :

« La gymnastique du tronc est pour ainsi dire universelle, au point de vue

de l'utilité et du profit pour la santé. Le mécanisme de la concordance rationnelle du travail de toutes les grandes sections de la musculature atteint ici une perfection telle, jugée d'après son utilité soit anatomique, soit physiologique, qu'elle ne pourra être surpassée. Quand la science aura étudié à fond la véritable importance de ces nouveaux principes de travail, elle sera sans nul doute étonnée de l'originalité de l'inventeur. »

Le prix de cet appareil est de 45 fr., y compris une brochure avec 46 illustrations donnant la description des exercices.

Pour renseignements s'adresser au représentant général W. Glaser, rue de la Gare, 73, à Zurich. E. H.

PARTIE PRATIQUE

ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1917. (Suite).

Arithmétique.

5me *année.* — 1. Additionnez $^3/_7$, $^4/_5$ et $^2/_3$.

2. Faites les opérations suivantes : *a*) Convertissez $^7/_8$ en fractions décimales ; *b*) convertissez 0,15 en fractions ordinaires ; *c*) prenez le $^1/_4$ de $^5/_9$.

3. Un père de famille qui ne dépense que les $^7/_9$ de son salaire, a économisé en une année fr. 459. Combien gagne-t-il par jour, sachant qu'il a travaillé 306 jours dans l'année ?

Géométrie. — Une feuille de carton a la forme d'un demi-cercle dont le diamètre est de 0,84m. — 1o Quel en est le périmètre ? — 2o Quelle en est la surface ? — 3o Faites la figure à l'échelle de $^1/_{10}$.

6me *année.* — 1. Prenez les $^5/_6$ de 206,4 m. — 2. Combien de fois $^5/_6$ de mètre sont-ils contenus dans 6 mètres $^2/_3$? Faites la preuve de l'opération. — 3. Quel intérêt une somme de fr. 12 540 placée au $^3/_4$ %, rapporte-t-elle au bout de 8 mois ?

Géométrie. — Un bocal cylindrique a un diamètre intérieur de 14 centimètres et une hauteur de 21 centimètres. Combien contient-il de litres ? Prenez pour unité de calcul le décimètre. — Dessinez le développement latéral de ce bocal à l'échelle de $^1/_3$.

Classe complémentaire. — *Comptabilité.* — On présente à l'escompte, aujourd'hui 15 juin, un effet de fr. 2360, payable le 25 septembre prochain. Quelle somme le banquier devra-t-il verser, l'escompte étant de 5 $^1/_2$ % ? (Mois de 30 jours.)

M. Baud avait en caisse, le 1er juin, fr. 643,10 ; le 2 juin, il paie une note de fr. 33,50 à M. Duret ; le 5 juin, il encaisse un effet de fr. 40 ; le 8 juin, il achète comptant à M. Gay 800 kilos de charbon à fr. 9,50 les 100 kilos ; le 10 juin, il solde la facture de M. Page, fr. 32,35 ; le 13 juin, il vend 400 litres de vin à fr. 85 l'hectolitre ; le 15 juin, il paie sa prime d'assurance contre l'incendie, fr. 21,15. Etablissez ce compte de caisse, soldez et rouvrez.

Pour les filles seulement. — M. Dubois, négociant en gros, vend à M. Joly,

épicier, les marchandises suivantes : 20 kilos de riz à fr. 0,65 le kilo ; 12 ½ kilos de savon à fr. 1,20 le kilo ; 8 litres d'huile à fr. 3,75 le litre; 2 caisses de macaronis de 35 kilos chacune, tare 6 kilos, à fr. 1,15 le kilo; 2 ½ douzaines de bougies à fr. 0,25 pièces; 21 kilos de café à fr. 3,10 le kilo. Le vendeur fait à son client une remise de 2 %. Dressez la facture et acquittez-la.

Pour les garçons seulement. — *Géométrie.* — Un récipient conique a une profondeur de 0m,42 ; le diamètre de l'ouverture est de 0m,51. Combien contient-il de litres? — Dessinez la coupe verticale de ce récipient à l'échelle de ⅓.

GÉOGRAPHIE.

5me *année.* — 1. Quelles sont les régions de la Suisse où l'on pratique : *a*) L'industrie de l'horlogerie; *b*) L'industrie des soieries. — 2. Quels sont les trois plus longs tunnels qui traversent les Alpes suisses ? Dites quels cantons ou pays ils font communiquer. — 3. Nommez huit stations de chemin de fer entre Genève et Zurich en passant par Berne. (Ces trois villes ne doivent pas être comptées dans les stations à citer.) — 4. Nommez les Etats de l'Amérique du Sud baignés par l'Océan pacifique. — 5. Nommez les quatre principaux fleuves de l'Afrique.

6me *année.* — 1. Par quels détroits doit passer un navire se rendant de Londres à Odessa? — 2. Quelles sont les mers qui baignent la Scandinavie? Quels sont les deux Etats qui se partagent cette péninsule? Citez la capitale de chacun d'eux. — 3. Quels sont les trois pays que comprend la Grande-Bretagne? Dans quels pays se trouvent les villes suivantes : Liverpool, Glascow, Cardiff? — 4. Citez quatre villes de la Belgique. — 5. Quelles sont les productions agricoles de la France?

Classe complémentaire. — 1. Nommez les cinq grands lacs situés au nord des Etats-Unis et dites quel est le fleuve qui conduit leurs eaux dans la mer. — 2. Que savez-vous de l'Algérie et de la Tunisie? Parlez de leur situation, citez la capitale et les principales productions agricoles de chacun de ces pays. — 3. Décrivez la ligne de chemin de fer de Bâle à Lugano, par Olten et Lucerne.

INSTRUCTION CIVIQUE. (*Garçons seulement.*)

6me *année.* — 1. A quel âge entre-t-on à l'école primaire? Combien d'années d'études cette école compte-t-elle ? Qu'entend-on par ces mots : l'école primaire est *publique, gratuite* et *obligatoire* ? Comment s'appelle le Département qui est chargé de la direction des écoles du canton ? — 2. Qu'est-ce qu'un Conseil municipal? le Conseil administratif? le Grand Conseil? le Conseil d'Etat?

Classe complémentaire. — 1. Quel est le mode de nomination des députés ? *a*) Au Conseil national? *b*) Au Conseil des Etats? — 2. Qu'entend-on par Assemblée fédérale ? Par qui est-elle présidée ? Quelles sont les nominations réservées à cette Assemblée? — 3. Quel est le Conseil qui exerce le Pouvoir exécutif de la Confédération ? Quel titre son Président porte-t-il et pour combien de temps est-il nommé?

(*Communiqué par* C. VIGNIER, *inspecteur des Ecoles.*)

RÉCITATION

Le semeur.

1

C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

2

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

3

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

4

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, et recommence.
Et je médite, obscur témoin....

5

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

V. Hugo.

RÉDACTION-COMPOSITION

COMPTE RENDU D'OBSERVATIONS PERSONNELLES

Que faut-il entendre par ces mots : *compte rendu d'observations personnelles* ? Serait-ce peut-être de simples résumés de leçons de choses ? Non, c'est plus et mieux ! C'est de la notation en phrases correctes de tout ce que l'enfant observe autour de lui, dans le milieu où il vit, et c'est par conséquent de la mise en action de toutes ses facultés dont il s'agit.

Il faut de très bonne heure apprendre à l'enfant à voir, à toucher, à entendre, à goûter, à sentir, puis à exprimer par la parole, par le dessin et par l'écriture le résultat de ses observations.

Les premiers exercices seront des plus intuitifs. Ils apprendront à nos élèves à regarder et *à voir*, puis à exprimer clairement ce qu'ils auront observé. Les observations les meilleures et les plus originales seront classées et, petit à petit, on arrivera à la préparation — en commun d'abord — de rédactions très simples, puis enfin de véritables compositions.

a) Degré moyen.

50. La première plume.

Sommaire : Observez un élève qui, pour la première fois, tient un porte-plume. — Ses doigts. — Il prend de l'encre. — Il écoute les conseils du maître et écrit quelques lettres.

Sujet traité : Jules vient de recevoir sa première plume. Il est très fier et cherche à bien faire. Mais ses petits doigts sont bien malhabiles. Jules serre le porte-plume comme s'il devait le broyer. Puis c'est toute une affaire pour prendre de l'encre. Il plonge la plume jusqu'au fond de l'encrier et se tache les doigts. Mais il écoute attentivement les conseils du maître et il arrive assez vite à former quelques lettres sur son cahier.

51. Gustave offre la moitié d'une poire.

Sommaire : Gustave a apporté une belle poire en classe. Il en offre la moitié à un de ses camarades. Observez les gestes et les paroles des deux enfants et rapportez-les, oralement d'abord, puis par écrit.

Sujet traité : Gustave a une poire superbe. Il la montre à son ami Henri et lui dit : « En veux-tu une partie? » — « Je veux bien », dit Henri. Gustave prend son couteau dans sa poche. Il l'ouvre et, de la main droite, il partage soigneusement la poire qu'il tient de la main gauche. Puis il offre gentiment à Henri la moitié de la poire qui porte la queue.

52. J'écosse des haricots.

Sommaire : Observez et décrivez tous les gestes que vous exécutez pour écosser les haricots : Prise d'une gousse dans un panier. — La gousse dans la main gauche. — Le pouce et l'ongle de la main droite. — La gousse ouverte. — Ce que l'on voit. — Les grains dans une assiette. — La gousse vide. (Toutes ces opérations peuvent se faire en classe.)

53. La chute d'une bille (d'une pomme, d'une noix).

Sommaire : Où elle était? — Comment elle est sortie de la poche du petit garçon? — Où elle a roulé? — Qu'ont fait les élèves? — Qu'a dit le maître?

b) Degré supérieur.

47. Le semeur.

Sommaire : Observez et décrivez les gestes du semeur et indiquez les réflexions qu'ils vous inspirent. (Voir sur une pièce de monnaie française la semeuse de Roty qui idéalise le geste auguste du semeur.)

Sujet traité : C'est le soir d'une magnifique journée de l'arrière-automne. Le grand champ des Condemines vient d'être entièrement labouré. Le fermier Jean-Louis a fixé à ses robustes épaules un grand sac plein de blé qui retombe sur ses reins. Peu vêtu, chaussé de grosses bottes de cuir, bien droit, il avance seul, d'un pas égal et lent, sur les sillons retournés. Sa main plonge dans le sac et, d'un geste large, il lance devant lui, à pleines poignées, les beaux grains de blé qui s'éparpillent sur les mottes de terre brune. Il va ainsi, sans hâte mais sans repos, répétant sans se lasser le grand geste qui jette la semence à la terre. Cet homme est vraiment grand vu ainsi sous les derniers rayons du soleil qui va se coucher derrière le Jura. Et son travail est bien plus grand encore, puisqu'il prépare la moisson dorée qui deviendra le bon pain dont, plus que jamais, notre pays a si grand besoin. Jean-Louis sait bien que de mauvais grains se glissent parfois parmi la bonne semence, que les insectes ravageurs, la sécheresse, les pluies fréquentes, la grêle, peuvent compromettre la récolte et il sème quand même. Il ignore s'il sera là encore pour jouir de la récolte future, mais il sait qu'il faut du pain et qu'un labeur patient peut seul le créer, et, avec confiance, il accomplit simplement sa noble tâche.

48. Le battage du blé.

Sommaire : Vous avez assisté au battage d'un char de blé. Décrivez les im-

pressions successives que vous avez reçues : impressions de l'ouïe, de la vue, du toucher, de l'odorat.

49. La plantation d'un pommier.

Sommaire : Votre père plante un pommier dans le verger, près de la maison. Observez et décrivez cette scène.

50. Un paquet pour papa.

Sommaire : Votre papa (votre frère aîné) est mobilisé. Votre maman lui adresse un colis de provisions. Vous assistez et contribuez à la confection de ce colis. Décrivez la scène.

COMPTABILITÉ

Compte de partissage.

Huit propriétaires-vignerons décident, à l'approche des vendanges, de s'associer pour faire leur encavage en commun. En outre, cinq d'entre eux feront également leur pressurage en commun, soit deux pressées. Les trois autres presseront chacun chez soi.

Les vendanges arrivées, Lavanchy livre, pour le pressurage en commun, 562 kg. de raisins à la 1re pressée et 317 kg. à la 2me ; Bujard en livre 695 kg. et 834 kg.; Paschoud, 408 kg. et 266 kg.; Diserens, 145 kg. et 676 kg.; et Bolomey, 194 kg. et 362 kg.

L'encavage se fait dans trois vases appartenant à l'un des associés. La 1re pressée produit 1531 l., qui sont entonnés : 371 l. dans le vase n° 1, 320 l. dans le vase n° 2 et le reste, soit 840 l., dans le vase n° 3. La 2me pressée produit 1860 l., qui sont répartis : 860 l. dans le n° 1, 880 dans le n° 2 et 120 dans le n° 3.

En outre, Aguet entonne 835 l. dans le n° 1, 1440 l. dans le n° 2 et 1280 l. dans le n° 3, et Chavan 2175 l. dans le n° 1 et 960 l. dans le n° 3. Enfin, Ganty entonne 2045 l. dans le n° 1 et 1800 l. dans le n° 2.

Dresser le tableau général du partissage.

Compléter le compte du pressurage en commun en réduisant les kilos de raisins en litres de moût.

Pressurage en commun.

Noms.	*1re pressée*	*2e pressée*	*Total*	*Litres*
Lavanchy.	562 kg.	317 kg.	879 kg.	669 l.
Bujard	695 »	834 »	1529 »	1162 »
Paschoud	408 »	266 »	674 »	513 »
Diserens	145 »	676 »	821 »	624 »
Bolomey	194 »	362 »	556 »	423 »
Total	2004 kg.	2455 kg.	4459 kg.	3391 l.
Moût rendu	1531 l.	1860 l.	3391 l.	

4459 kg. de raisins rendent 3391 l. de moût.
100 kg. » » 3391 l. : 44,59 = 76 l. moût.

Encavage.

Noms	*Vase n° 1*	*Vase n° 2*	*Vase n° 3*	*Total*
1re pressée	371 l.	320 l.	840 l.	1531 l.
2e pressée	860 »	880 »	120 »	1860 »
Aguet	835 »	1440 »	1280 »	3555 »
Chavan	2175 »	—	960 »	3135 »
Ganty	2045 »	1800 »	—	3845 »
Total	6286 l.	4440 l.	3200 l.	13926 l.

Les Souches, le 29 septembre 1917.

Le partisseur :
GRAPPILLARD.

(A. STEINER.)

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (suite) [1].

La laiterie.

1. Le lait : sa composition.

a) Observer une goutte de lait au microscope : noter des globules gras (*beurre*) qui flottent dans un liquide incolore (*sérum*).

b) Verser du lait dans un verre, puis, au bout de un à deux jours, enlever la couche de *crème* formée à sa surface, en remarquant qu'elle est constituée par les globules gras (moins denses que le sérum).

c) Constater que le lait écrémé se transforme lentement en un corps gélatineux (*caillé*) qui rougit le papier de tournesol, alors que le lait frais n'exerce aucune action sur le papier bleu ou rouge : cette transformation est appelée *coagulation*.

d) Mettre le caillé sur un filtre en papier, engagé dans un entonnoir : on obtient ainsi de la *caséine*, qui reste sur le filtre, et du *petit-lait* qui s'écoule.

e) Evaporer lentement une grosse goutte de petit lait sur une lame de verre, et remarquer le dépôt cristallin qu'elle abandonne : ce dépôt est formé de sucre de lait (lactose) et de sels minéraux (phosphate de chaux...).

f) Conclure, de ces observations, que le lait est une émulsion de matière grasse (*beurre*) dans de l'eau qui renferme en dissolution : une matière albuminoïde (*caséine*), une matière sucrée (*lactose*) et des sels minéraux (*phosphate de chaux*...).

2. Composition du lait de vache.

Cette composition est très variable selon la race, la saison, les conditions d'existence de l'animal, etc. Il est important de savoir que les diverses parties de la traite n'ont pas la même nature : par exemple, il peut y avoir cinq à six fois plus de matière grasse à la fin qu'au commencemeut ; aussi, doit-on traire l'animal à fond.

[1] Voir l'*Educateur* numéros 4, 12, 14, 16, 18, 20, 28, 30 et 38.

3. Les microbes du lait.

Le lait peut nourrir de nombreux microbes. Il n'en contient pas à sa sortie d'une mamelle saine, et ceux que le microscope y découvre y ont été apportés par l'air, par les mains du vacher ou par les ustensiles de la laiterie.

Parmi les microbes qu'on peut trouver dans le lait, il y a lieu de distinguer : *a*) ceux qui sont utiles, comme le *ferment lactique* qui intervient dans la coagulation naturelle du lait, et tous ceux qui produisent la *maturation* de la caséine (dans l'industrie fromagère); *b*) les microbes nuisibles, qui sont la cause de certaines maladies du lait, par exemple celles qui sont caractérisées par une coloration anormale (bleue, rouge, jaune...), par de l'amertume, etc.; *c*) les microbes indifférents; *d*) les microbes pathogènes, tels que les bacilles de la fièvre typhoïde et de la tuberculose, — celui-ci assez fréquent, puisqu'il y a un grand nombre de vaches tuberculeuses.

Les conséquences pratiques de l'existence habituelle des microbes dans le lait sont les suivantes : *a*) il convient de ne le consommer qu'après l'avoir fait bouillir, *au moins pendant quelques minutes ; b*) la propreté la plus méticuleuse doit être pratiquée dans l'industrie laitière. C'est ainsi que le vacher, avant de traire les vaches, doit se laver soigneusement les mains, laver les mamelles et la région voisine, ne pas recueillir les premiers jets du lait. Il faut recueillir le liquide dans un seau préalablement lavé à l'eau bouillante, le filtrer immédiatement à travers un tamis fin en laiton étamé, puis le mettre dans des récipients soigneusement lavés à l'eau bouillante. D'autre part, la laiterie doit être rigoureusement propre, fréquemment lavée, et plusieurs fois par an blanchie à la chaux.

4. Conservation du lait.

La chaleur favorisant le développement des microbes, le lait doit être refroidi rapidement et maintenu à basse température. Dans les laiteries modèles, le lait est introduit dans un réfrigérant spécial ou, tout simplement, les récipients sont entourés d'eau froide renouvelée de temps en temps.

Si le lait ne doit pas être consommé immédiatement, on assure sa conservation, pour quelque temps, par la *pasteurisation* et, pour une durée indéfinie, par la stérilisation. Dans le premier cas, le lait est chauffé vers 70° pendant 25 à 30 minutes, puis refroidi immédiatement vers 10 à 12° ; dans le second cas, il est chauffé vers 105-110° pendant 15 à 20 minutes.

Remarque. — Les antiseptiques parfois employés pour empêcher l'altération du lait sont proscrits par l'hygiène.

(*A suivre.*) P. Chauvet.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 9. — La force expansive de la vapeur et le canon hydraulique.

L'étude de la machine à vapeur doit être précédée de la démonstration de la force expansive de la vapeur. Avec un matériel très peu compliqué, l'expérience est toujours réalisée avec plein succès, au profit et à la grande joie des élèves, comme à la satisfaction du maître.

Procurez-vous une douille de fusil, une lampe à alcool ou à défaut une bou-

gie, une paire de pincettes, un verre d'eau et des allumettes. Il est prudent que la douille soit vide et que le fulminate ait disparu. On est assuré que la cartouche a été tirée, quand on voit l'empreinte de l'aiguille de percussion, en creux, au milieu du fond, à l'extérieur. Ce détail a son importance, pour la sécurité des expérimentateurs.

N'oubliez pas un petit bouchon qui puisse fermer hermétiquement l'orifice de la douille. Le matériel est maintenant complet.

Remplissez d'eau, à moitié, votre petit *canon* figuré par la douille, bouchez-le fortement. Saisissez le canon par son milieu, avec la pincette, et exposez le culot à la flamme de la lampe. A l'intérieur du petit canon, l'eau s'évaporera et entrera en ébullition. La vapeur ne peut s'échapper au fur et à mesure de sa formation et la pression s'élève. Elle sera bientôt suffisamment forte pour expulser violemment le bouchon qui part avec bruit. On peut observer encore en ce moment un

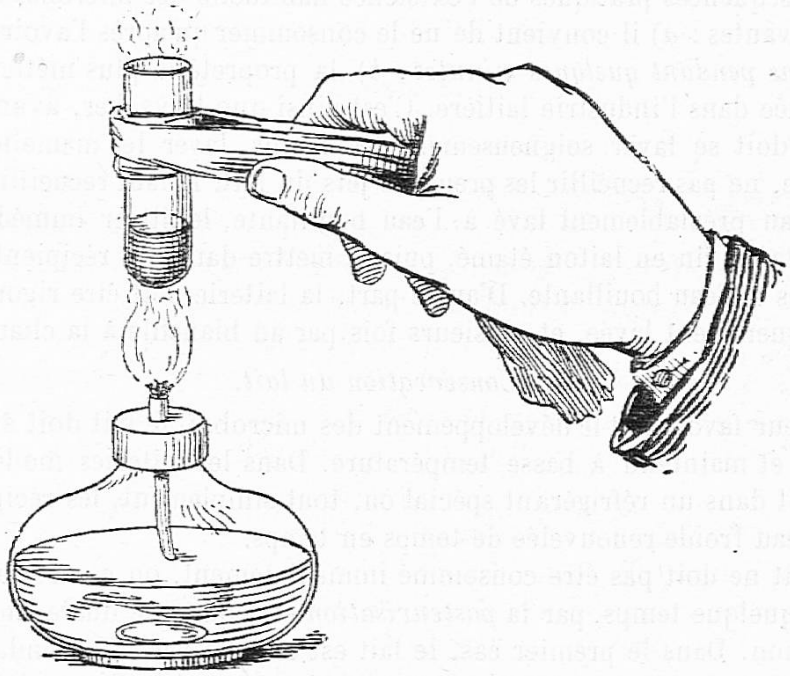

phénomène intéressant dû à la détente brusque de la vapeur condensée, qui retombe en gouttelettes d'eau presque froide. On sait que la détente des gaz produit du froid.

L'expérience peut se répéter quelques fois pendant que le maître rappelle à ses élèves que le marquis de Jouffroy, 1751-1832, l'inventeur français des bateaux à vapeur, exécuta la même expérience, publiquement, pour la première fois, avec un gros canon plein d'eau, posé sur un bûcher. Le canon était si bien bouché par une vis de métal, qu'il éclata sous l'influence de la pression de la vapeur d'eau.

On comparera la douille au cylindre, et le bouchon au piston de la machine à vapeur.

Dr. Paul Jomini.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Edition J.-H. JEHEBER, Genève

25, Rue du Marché, 25

Vient de paraître :

O. S. MARDEN

Le Corps et l'Esprit

ou comment établir l'harmonie entre eux.

Un volume petit in-16, broché, fr. 3.—

Ralph Waldo TRINE

Le Bien suprême

Comment l'acquérir.

Un volume petit in-16, broché, fr. 2.50

H. W. S.

Le secret d'une vie heureuse

5me édition abrégée.

Un volume petit in-16, broché fr. 2.50, cartonné fr. 3.25

Almanach pour Tous

pour l'année 1918. fr. —.60

Calendrier à effeuiller

avec méditations pour chaque jour, d'après F. B. Meyer, pasteur à Londres

fr. 1.80

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle,

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*
	TURIN	*PANAMA*	
	1911	*1915*	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.
Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.
Delémont, r. de la Préfecture, 9.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison Orsat frères.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Maier & Chapuis

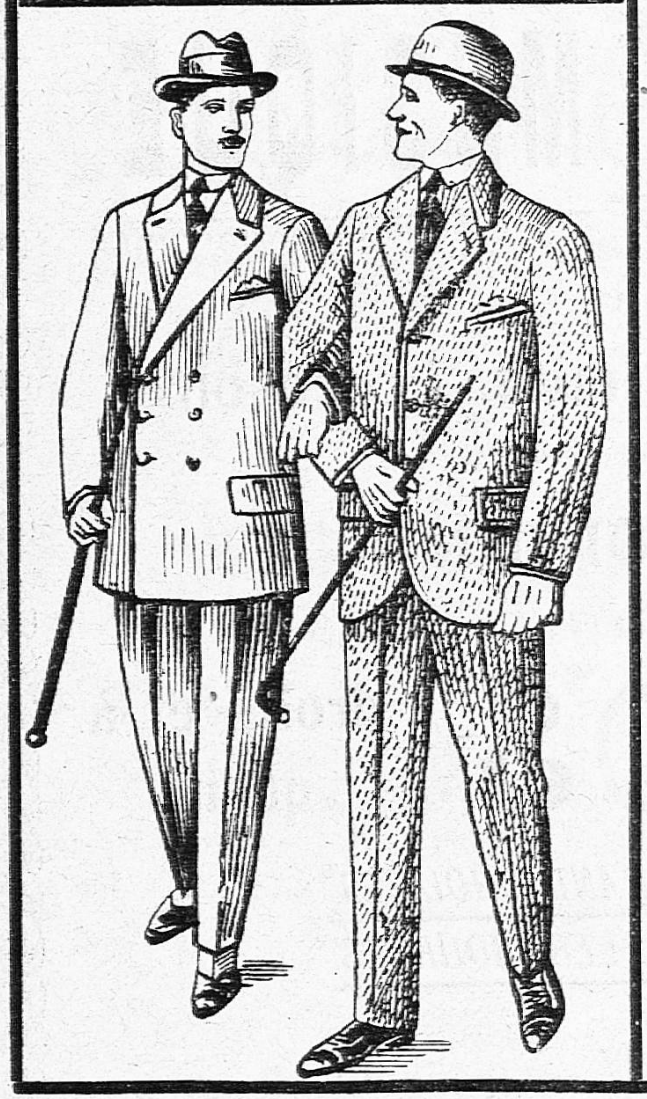

MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et
Sous-Vêtements
Cravates
Bretelles

10 %
au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Ime ANNÉE. — N° 43. LAUSANNE — 27 octobre 1917.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Délémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Maier & Chapuis

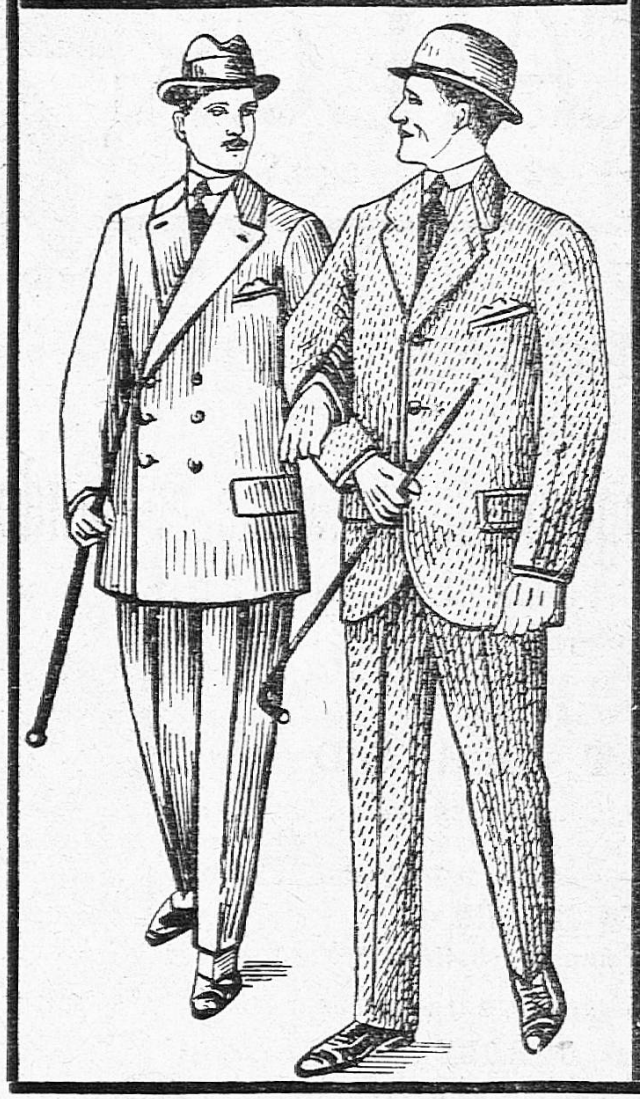

MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et
Sous-Vêtements
Cravates
Bretelles

10 % au comptant aux instituteurs de la S.P.V.

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Arzier le Muids. — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.

Fonctions légales.

Traitement : 300 fr. par an, pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 2 novembre 1917, à 6 heures du soir.

St Livres. — La place de maîtresse de l'école enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitement : fr. 800.— par an, plus logement, indemnité de jardin et bois nécessaire.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 6 novembre 1917, à 6 heures du soir.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Vient de paraître

Dr MAURICE BOIGEY

L'ELEVAGE HUMAIN

Vol. I. — FORMATION DU CORPS
ÉDUCATION PHYSIQUE

Vol. II. — RÉFORME INTELLECTUELLE
RÉFORME MORALE

INFLUENCE DU MARIAGE SUR LA RACE. - PROTECTION DES MÈRES ET SAUVEGARDE DE L'ENFANCE. - CAUSES DE LA DÉPOPULATION ; MOYENS DE L'ENRAYER. - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE. - HYGIÈNE DE L'ALIMENTATION, DU VÊTEMENT ET DE L'HABITATION. - MOYENS HYGIÉNIQUES D'ASSURER LA LONGÉVITÉ.

Un volume in-16 . . . . . **4** fr.

LA SOCIÉTÉ COMTEMPOPAINE MILIEU DE CULTURE DE L'ÊTRE HUMAIN. - PROGRAMMES DÉRAISONNABLES ET SURMENAGE DES ENFANTS. - LES DEMI-SAVANTS. - LE CULTE DE L'INSIGNIFIANT ET DU CONVENU. - L'ÉQUILIBRE ORGANIQUE, CONDITION D'UNE VIE MORALE. - L'INDIVIDUALISME OUTRANCIER ET LE CABOTINAGE.

Un volume in-16 . . . . . **2** fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur a tracé les lignes maîtresses de tout un programme de renaissance. Il en a fait un code d'hygiène physique, morale et intellectuelle pour les générations neuves qui ont versé leur sang et qui ont abordé la vie avec une énergie appliquée, non plus aux gestes, mais aux seuls actes utiles et forts. Le désir de porter plus de vérité dans la vie privée et dans les rapports sociaux et familiaux l'a décidé à aborder les problèmes qui sont liés à la grande renaissance qui s'annonce de toute part.

Ces ouvrages posent les problèmes de l'après-guerre. Le Docteur Boigey les a résolus avec sagesse et clarté. Son livre sera le code d'hygiène physique, intellectuelle et morale des hommes de demain.